

# **PLAN D'ACTION NATURE EN VILLE**

## **INTRODUCTION ATELIER POST-GRENELLE N°4**

### **« ECONOMIE DE LA NATURE EN VILLE »**

#### **« Restaurer et valoriser la nature et la ville ensemble »**

##### **Une question de sens profond et de sens commun**

Cette déclaration qui annonce la nécessité d'une relation entre la nature et la ville, ne privilégie pas l'une ou l'autre et n'oriente pas un point de vue dominant. Elle rompt en cela avec le risque de la confrontation malheureusement habituelle (et parfois complice) des promoteurs de la ville et des défenseurs de la nature.

En refusant le conflit d'intérêts entre environnement et développement, elle installe ainsi nature et ville ensemble, avec l'idée que leur restauration respective n'est possible qu'au travers de leur valorisation commune. Elle propose leur relation équitable et solidaire comme la condition de leur propre avenir, comme condition de leur projet.

Restaurer et valoriser nature et ville ensemble, suppose de dépasser les logiques sectorielles et les intérêts corporatistes de chacune. Cela suppose aussi d'effacer les limites (parfois confortables car négociables) de leurs territoires, de leurs réflexions et de leurs projets respectifs. Cette attitude nouvelle repose les questions des échelles, des continuités, de la solidarité et du partage, pour aborder les notions de système, d'équilibre et de milieu habité, dans un projet élargi intégrant nécessairement à la fois, les logiques, les problématiques et les enjeux de la ville, de son territoire et des hommes qui y vivent.

##### **Une question de solidarité et de projet partagé entre la ville et son territoire**

La puissance de la ville et la domination de la pensée urbaine qui ont présidé au 20ème siècle à l'aménagement du territoire, ont démontré aujourd'hui leurs limites, en produisant à la fois l'embolie de la ville étanche et l'étalement de la ville excroissante. Ainsi, en se soustrayant aux enjeux et dynamiques du milieu vivant dans lesquels elle s'inscrit et en croyant pouvoir s'affranchir de ces contraintes, la ville s'est privée des ressources qui font défaut aujourd'hui à sa nature et à son projet.

Par ailleurs la confusion concomitante entre aménagement et équipement du territoire a privilégié le maillage d'infrastructure nationales aux dépens souvent de l'intérêt local du territoire, considéré dans cette perspective comme une distance à franchir ou un temps de parcours, comme un espace inutile et un manque à gagner entre les pôles urbains. En consacrant les centres et en reniant les périphéries, cette attitude a imposé une vision négative et pénalisante du territoire.

Simultanément, en réduisant le territoire rural à son seul projet agricole, de plus en plus délocalisé et de moins en moins en rapport avec les habitants et les économies locales, ce modèle dominant a contribué à légitimer et à produire le désert français. Enfin, la démarche nécessaire de protection des sites et territoires naturels d'exception a malheureusement réduit consécutivement les valeurs de nature à des valeurs refuges, les privant ainsi de leur capacité et les exonérant de leur responsabilité et de leur obligation de fonder les projets de développement équilibré de nos territoires, où elles font défaut aujourd'hui.

Ainsi a été consacré et érigé en modèle par défaut, la confrontation de deux mondes, de deux projets étanches et de deux communautés étrangères : la ville et le territoire au delà, le centre et les alentours, l'urbain dominant et le périurbain consécutif, conjonctif, en attente et soumis.

Aujourd'hui, la reconnaissance nouvelle et la revendication de cette relation nécessaire ville-nature, sont l'occasion de redéfinir les valeurs fondatrices et les ressources de ce nouveau pacte que la société appelle désormais de ses vœux au nom du développement durable.

Au delà des enjeux génériques de la restauration et de la valorisation de la nature et de la ville, leur réconciliation durable pose la question du projet local équitable, fondé sur la reconnaissance et la valorisation de l'ensemble des ressources des territoires.

## **Une question d'échelle, les conditions d'une nouvelle nature de ville « considérer la nature oblige la ville à l'excellence »**

Après la vision de la ville centrifuge régnant sur son territoire, la nouvelle relation ville nature peut être fondée sur la cohérence et la solidarité entre toutes les échelles de projets et de territoires, depuis les échelles géographiques régionales, des fleuves, des rivières, des forêts et des espaces agricoles, jusqu'aux délaissés modestes, aux friches et aux enclaves naturelles dans la ville.

Il n'y a pas d'échelles impertinentes pour rétablir des liens de cohérence et de solidarité entre la nature et la ville, afin de restaurer et valoriser de nouveaux équilibres des milieux habités. C'est une question de nature de projet et de capacité de la ville à reconnaître à toutes ses échelles l'ensemble des territoires, des enjeux et des ressources qui sont de sa responsabilité et s'intègrent à son projet en ce qu'ils sont dépendant et déterminants de son avenir et de sa durabilité.

Cet enjeu suppose de redéfinir la place de la nature dans le sens profond de la ville et de son projet ainsi que qu'au sein de son territoire et son économie. Cet enjeu suppose aussi de redéfinir la place de la ville dans son territoire élargi ainsi que la nature des relations qu'elle entretient avec les milieux et systèmes naturels et agricoles et avec les économies dans lesquels elle s'inscrit. Cet enjeu projette enfin notre société urbaine et son projet face à ses responsabilités, vis à vis des enjeux et risques de la mondialisation et des crises planétaires.

Face aux perspectives de croissance de la ville et pour en finir avec le clivage insupportable entre nature et ville, il s'agit de dépasser la vision de la ville réduite à ses seuls territoires construits, pour reconnaître désormais à une échelle suffisante l'ensemble des enjeux, des territoires et des ressources nécessaires au développement durable de la ville et la vie harmonieuse de ses habitants: « l'ensemble de l'écosystème et des milieux nécessaires au confort et à la reproduction de l'espèce urbaine ».

Cette attitude qui permet de passer de la vision fragmentée de la ville excroissante, à la vision renouvelée de la ville archipel, reconnaît et inscrit le territoire et ses ressources au centre de l'espace de la ville élargie et au cœur d'un projet composé et partagé entre les pôles urbains désormais solidaires, qu'il rassemble et qu'il ressource.

Ainsi, les territoires naturels et agricoles peuvent constituer les partenaires majeurs d'un projet alternatif de développement solidaire et durable du territoire, capable de composer une armature naturelle alternative à l'échelle de la ville agglomérée et de réinventer localement sur des centralités d'une autre nature, de nouvelles formes urbaines et de nouveaux projets locaux de développement solidaires entre les villes et leur territoire.

Ce projet solidaire et durable entre les hommes et les territoires est fondé sur deux enjeux essentiels, la reconnaissance de la valeur patrimoniale du territoire et de sa gestion économe au profit des générations futures, ainsi que l'exigence corollaire, de la densité, du recyclage et du renouvellement urbains.

Parallèlement et face au risque de production d'une ville étanche et insupportable pour les générations futures, il s'agit de redéfinir aussi au cœur de la ville et de projet, les nouveaux espaces et les conditions de restauration de la place et du rôle de la nature dans le territoire de la ville et le mode de vie de ses habitants.

Il s'agit aussi d'y restaurer à l'occasion de chaque projet, les continuités et dynamiques naturelles nécessaires à un maillage efficient et pérenne entre le cœur de la ville et les systèmes naturels et agricoles de son territoire.

## **Une question de valeurs & de commerce équitable « Les nouvelles valeurs de la relation ville nature »**

Les modèles qui ont présidé jusqu'alors aux choix et aux évaluations de nos sociétés en privilégiant la finance à l'économie, l'économie au commerce et le commerce à la valeur, ont démontré leurs limites en aggravant souvent les incohérences, les déséquilibres et les inégalités entre les hommes et les territoires aux échelles planétaires comme aux échelles locales.

La restauration et la valorisation réciproque de la nature et de la ville s'inscrit dans une redéfinition globale des valeurs de nos sociétés annoncées par le Grenelle de l'Environnement et énoncées au nom du Développement Durable.

Cette ambition et cette solidarité restaurées entre nature et ville seront l'occasion de redéfinir de nouvelles échelles et logiques géographiques ainsi que de nouveaux modes de gouvernance et de gestion des territoires. Elles détermineront aussi les nouvelles valeurs d'un projet partagé entre ville et territoire sur lesquelles ils peuvent désormais faire bon ménage et commerce équitable.

Ainsi la priorité peut être de redéfinir (et évaluer économiquement) les nouvelles valeurs partagées et objectifs communs sur lesquels peuvent être réorientés et remis en perspective l'ensemble des acteurs et filières existants.

Cette redéfinition doit pouvoir recentrer certaines de ces activités sur les nouvelles valeurs environnementales et sociétales, ainsi que sur les nouvelles demandes sociales dont elles étaient éloignées. Elle doit permettre aussi redonner un sens commun et un intérêt collectif à des activités parfois disjointes et aux intérêts contradictoires.

Ensuite pourront être redéfinies les nouvelles économies urbaines en rapport avec cette demande nouvelle de nature en ville, ainsi que les nouvelles économies des territoires naturels et agricoles en rapport avec la nouvelle nature de ville en projet.

Thierry Laverne,  
Président Atelier N°4 le 1<sup>er</sup> Octobre 2009